

## **Manifeste pour la liberté de la presse**

Les journalistes de l'association professionnelle **impressum** demandent à toutes et à tous les parlementaires, ainsi qu'aux candidates et candidats, de signer le présent manifeste et de revendiquer ainsi la liberté de la presse et des médias.

**impressum** est la plus grande organisation suisse de journalistes et représente près de 4'500 journalistes professionnels de tous les médias. **impressum** est politiquement indépendant.

### **Préambule**

#### **La liberté de la presse est partie intégrante d'une démocratie saine.**

La pression toujours croissante sur les médias et les professionnels des médias restreint toutefois la liberté de la presse. Plusieurs études indépendantes le prouvent. Les causes en sont l'environnement économique complexe et les bouleversements technologiques. Ils réduisent l'indépendance des journalistes et compromettent le pluralisme des médias. La démocratie a besoin de la liberté de la presse et celle-ci requiert le pluralisme des médias et des journalistes professionnels travaillant selon les principes éthiques.

#### **La liberté de la presse est un privilège et une obligation.**

Le privilège vaut pour les journalistes et les entreprises médiatiques. Des obligations en découlent pour les deux groupes. Les journalistes sont tenus à un travail loyal et soigneux. Le conseil suisse de la presse s'en porte garant. Et les entreprises médiatiques doivent assurer les conditions économiques pour un journalisme indépendant et varié.

Pour que la liberté de la presse réponde à ses fonctions au sein de la démocratie, les professionnels et les entreprises des médias doivent pouvoir répondre à leurs obligations. Pour cela, des conditions-cadre légales adéquates et des incitations efficaces sont nécessaires. Les décisions politiques doivent en tenir compte.

### **Manifeste**

**En tant que parlementaire fédéral/e, je m'engage pour la liberté de la presse en Suisse. Pour qu'elle remplisse ses fonctions importantes pour la démocratie suisse diversifiée, fédérale et semi-directe, elle a besoin d'un paysage médiatique sain. C'est pourquoi je déclare que dans mes décisions politiques, je tiendrai compte des sept points suivants:**

#### **1. La démocratie suisse a besoin de vivre la liberté de la presse**

Le pouvoir législatif et l'administration tiennent compte de la liberté d'opinion, d'information et de la presse des Art. 16 et 17 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse.

#### **2. L'équité et l'éthique professionnelle sont des obligations.**

Les journalistes sont tenus de travailler dans un esprit d'équité et d'indépendance. Ils/elles s'engagent selon la „Déclaration des droits et obligations des journalistes“. Les professionnels des médias sont responsables du respect de l'éthique et peuvent être tenus responsables par tout un

chacun devant le conseil de la presse : en qualité de politicien/politicienne, j'ai confiance en cet autocontrôle avéré.

**3. La Suisse diversifiée, fédérale, a besoin de bonnes conditions-cadre pour des médias pluralistes.**

Les journalistes et les entreprises médiatiques ont besoin de bonnes conditions-cadres légales et économiques ainsi que d'incitations adéquates pour que la diversité et la qualité des informations publiées et la diversité des propriétaires puissent progresser.

**4. Les conditions de travail fiables assurent l'indépendance des journalistes.**

Des journalistes, on attend un travail professionnel, ils font face à des risques particuliers. Pour leur indépendance, ils ont besoin de conditions de travail fiables. En l'absence de convention collective de travail, la protection est assurée par des règles alternatives. Ceci vaut également pour les professionnels des médias indépendants, qui sont particulièrement vulnérables.

**5. Des ressources pour les médias de service public sont discutées dans un esprit de responsabilité.**

Aujourd'hui, le service public journalistique assume une fonction importante pour le pluralisme médiatique, la société et la politique, la discussion au sujet de son futur financement est légitime, mais doit tenir compte de l'exiguïté et de la diversité de la Suisse. Elle doit être menée objectivement, car les décisions erronées ou précipitées laissent des lacunes qui restreignent nettement l'échange d'opinions démocratiques.

**6. Le libre accès à l'information permet la transparence.**

La transparence du gouvernement, de l'administration et de la politique est une condition fondamentale de l'Etat de droit. Les journalistes travaillent selon leurs principes d'éthique professionnelle et utilisent les informations au service du public avec responsabilité. C'est la raison pour laquelle ils/elles ont accès aux principales informations.

**7. Le journalisme a besoin d'investissements durables.**

La liberté de la presse suppose de bonnes conditions-cadre économiques et légales pour tous les médias d'information journalistique. Les conditions-cadre doivent générer des incitations à investir dans le journalisme professionnel.

Date:

Nom/Parti:

Signature:

---

---

---